

***Test d'efficacité agronomique du fongicide THALENT 80 WP (Mancozèbe 800 g/kg) contre la cercosporiose de la laitue***

Au Bénin, plusieurs contraintes limitent la production des cultures maraîchères. Ces contraintes sont d'ordre abiotique et surtout biotique. Très peu de produits phytosanitaires sont disponibles pour la gestion des nuisibles des cultures maraîchères, en particulier la cercosporiose de la laitue. C'est dans le but de lever cette limite que le Laboratoire de Défense des Cultures, a évalué l'efficacité du fongicide THALENT 80 WP à base de mancozèbe contre la cercosporiose de la laitue. Pour faire cette évaluation, une expérimentation en deux phases a été conduite à Cotonou sur le site maraîcher COMAES par les chercheurs sous contrôle des producteurs. Cinq traitements ont fait l'objet de cette étude : un témoin, une référence et trois doses du produit THALENT.

**- Incidence de la cercosporiose de la laitue**

Le tableau 35 présente l'incidence moyenne de la cercosporiose dans les parcelles de laitue traitées aux différents fongicides. Il en ressort que pour les deux cycles de la culture, les produits phytosanitaires ont induit une différence significative sur l'incidence des taches sur les plants de laitue.

La comparaison du nombre moyen de plants portant les symptômes de la cercosporiose au niveau de chaque traitement a indiqué l'existence de trois groupes de performance (Tableau 1). Les parcelles traitées avec THALENT 80 WP aux doses de 2 kg/ha et 3 kg/ha ont donné les incidences les plus faibles avec respectivement 27% et 29% des plants portant des taches lors du premier cycle contre 48% dans les parcelles témoins non traitées. Lors du second cycle les plants portant des taches pour ces deux traitements présentaient respectivement 64% et 63% contre 77,7% dans les parcelles témoins non traitées. Les parcelles témoins non traitées ont été les plus infestées au cours des deux cycles de la culture. Des incidences intermédiaires et non significativement différentes ont été observées au niveau des parcelles traitées avec le produit de référence COGA 80 WP à la dose de 2 kg/ha et THALENT 80 WP à la dose de 1,5 kg/ha. Elles étaient de 33,75% et de 68,96% respectivement pour le cycle 1 et 2 pour le produit COGA 80 WP et de 33,54% et 70,63% pour la dose 1,5 kg/ha du produit THALENT. D'une façon générale, l'infestation a été plus élevée au cours du second cycle comparativement au premier cycle. Ceci est dû au fait qu'il faisait plus frais mais pluvieux au cours du cycle 1 et plus chaud au cours du cycle 2.

**Tableau 1.** Effet du produit phytosanitaire sur la présence de taches par plant de laitue

Traitements	Cycle 1			Cycle 2		
	Moyenne	SE	Proba.	Moyenne	SE	Proba.
Témoin NT	48,33a	5,28	0,009	77,71a	3,17	0,029
P Tr Coga 2 kg/ ha	33,75ab	4,30		68,96ab	5,20	

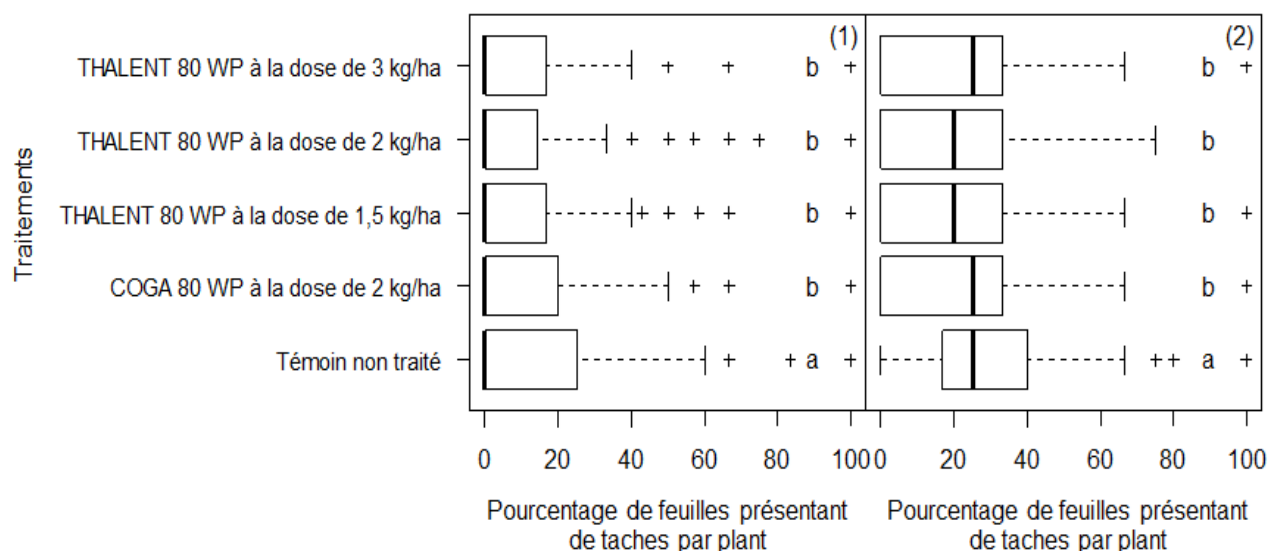
P Tr THALENT 1,5 kg/ha	33,54ab	4,94		70,63ab	2,73	
P Tr THALENT 2 kg/ha	27,08b	3,52		64,38b	3,77	
P Tr THALENT 3 kg/ha	29,38b	3,17		63,13b	4,22	

P = Parcelle ; Tr = Traitée ; NT= Non traité

Pour chaque source de variation, les moyennes suivies de différentes lettres sont significativement différentes au seuil de 5%.

**- Sévérité de la cercosporiose de la laitue**

Les analyses effectuées sur le taux de présence de feuilles tachetées par plant de laitue ont indiqué que pour les deux expérimentations, les produits phytosanitaires ont induit un effet significatif. Les taux de présence de feuilles tachetées par plant de laitue suivant les produits phytosanitaires ont indiqué qu'au premier comme au second cycle, les parcelles témoins non traitées ont donné le taux de présence de taches le plus élevé (Figure 1). Entre les produits et les doses appliquées, la sévérité n'a montré aucune différence significative Cependant elle a été plus faible dans les parcelles traitées avec le produit THALENT à la dose de 2 kg/ha (Figure 2).



Légende : 1 : Essai 1, 2 : Essai 2, T1 = Témoin non traité ; T2 = COGA 80 WP à la dose de 2 kg/ha ; T3 = THALENT 80 WP à la dose de 1,5 kg/ha ; T4 = THALENT 80 WP à la dose de 2 kg/ha; T5 = THALENT 80 WP à la dose de 3 kg/ha.

**Figure 1.** Pourcentage de feuilles présentant de taches par plant de laitue pour les deux cycles.

En conclusion, les résultats de cette étude indiquent que le fongicide THALENT 80 WP à la dose de 2 kg/ha contrôle mieux la cercosporiose de la laitue que le produit de référence COGA 80 WP.



Parcelle témoin non traitée



Parcelle traitée avec COGA 80 WP à la dose de 2 kg/ha



Parcelle traitée avec THALENT 80 WP à la dose de 0,75 kg/ha



Parcelle traitée avec THALENT 80 WP à la dose de 1 kg/ha



Parcelle traitée avec THALENT 80 WP à la dose de 1,5 kg/ha

**Figure 2.** Quelques illustrations de l'effet des fongicides testés